

L'archétype ne contient aucune des grossièretés lancées par des Français à la tête des Bretons, et réciproquement, pas plus que les insultes échangées entre le roi et la sœur du page, toutes choses introduites par La Villemarqué, et qui, faisant illusion auprès de Pitre-Chevalier, furent soulignées par lui dans sa romantique histoire de Bretagne.

Bibliographie du PAGE de LOUIS XIII.

- Collection de Penguern. Biblioth. Nat., t. 90, ff. 9-13 : *Bodeillio*; t. III, ff. 64-68 : *Contrechapell*.
 Pol de Courcy. *Revue de Bretagne et de Vendée*, juil 1859, p. 29 : *Itinéraire de Saint-Pol à Brest*.
 F.-M. Luzel. *Gwerziou*, t. I, pp. 456-462 : *Komt ar Chapel*.
 L. Le Guennec. *Consortium breton*, t. II, pp. 841-843; *Nos vieux Manoirs à Légendes*, pp. 27-29; *Choses et Gens de Bretagne*, pp. 118-120.
 Pitre-Chevalier. *La Bretagne ancienne et moderne*, pp. 502-504.
 Gaston de Carné. *Le Page de Louis XIII*, extrait de la *Revue historique de l'Ouest*, 1888.

§ XXIV. Le MARQUIS de GUERAND (pp. 310-315).

C'est encore ici une pièce dont de multiples versions ont été répandues, surtout dans les campagnes du Trégor. Elles concernent un meurtre commis sur la personne d'un jeune « clerc » au cours d'une fête d'aire-neuve par le personnage qui a donné son nom au chant. Un certain marquis habitant une terre noble qui a servi à distinguer Plouégat-Guerrand (Finist.) de sa voisine Plouégat-Moysan, a laissé dans les traditions orales du pays environnant des souvenirs très nombreux. Sa mémoire a été chargée d'une quantité de méfaits. Combien de rixes terminées par un coup d'épée mortel ne lui prête-t-on pas ? Ne lui fait-on pas dire par ailleurs qu'il avait « cent-et-une marquises » entre Morlaix et Guerrand ?

Anatole Le Braz a tiré un parti remarquable de sa légende dans le conte intitulé *Le Bâtard du roi* (in *Vieilles Histoires du Pays breton*, pp. 78-83). Mais lorsqu'il s'agit d'isoler la personnalité de ce redoutable Don Juan, pourfendeur de roturiers, on se heurte au moins à une incertitude et à maintes impossibilités, pour peu que l'on procède par éliminations.

La Villemarqué, lui, n'a point hésité à y voir ce *Louis-François*, fils de *Jean* (sic) *du Parc*, chevalier seigneur de Locmaria et de *Claude de Névet*, dont la grâce et les talents de danseur enthousiasmaient Madame de Sévigné. Plus méthodique, Louis Le Guennec s'est livré, au sujet des chants dont le « Marquis de Guérand » a été l'objet, et qui concernent ses exploits et son testament, à une étude exhaustive. De cette étude ressort l'impossibilité matérielle d'assimiler *Louis-François du Parc* à l'auteur éventuel des vilains exploits relatés dans des pièces intitulées parfois comme celle du *Barzaz-Breiz*, mais aussi : *Le Clerc de Laoudour*, *Le Clerc Lamour*, *Fiacrette Calvez* ou *Folgalvez*, *Le Clerc de Lampaul*, etc.

D'après l'érudit morlaisien, *Louis-François*, fils de *Vincent*, (et non de *Jean*) et de *Claude de Névet*, né en 1647, envoyé de bonne heure suivre à Paris les cours de l'Académie militaire, fut, trois ans après la fin de ses études, nommé colonel du régiment de Joyeuse et se voyait promu brigadier de cavalerie en 1688. Il fit une brillante carrière terminée avec le bâton de maréchal de camp, avant d'épouser sur le tard (en 1704) demoiselle *Marie Thérèse de Lartan de Kercadio*, et de mourir en 1709 à Bourbon-les-Bains, dans la Haute-Saône. Il ne résida à Plouégat-Guerrand que fort peu de temps et doit donc être lavé de l'opprobre jeté sur sa mémoire par une page du *Barzaz-Breiz*, où, dit Louis Le Guennee,

« La Villemarqué jette à Pétonrdie la suspicision et le blâme sur une belle figure de gentilhomme breton dont La Chesnaye des Bois a écrit qu'il était « connu pour avoir été honorable dans sa dépense, pour son » assiduité et son application au service, pour son désintéressement, et » enfin pour la valeur et la prudence qu'il a fait paraître dans toutes » les occasions de guerre où il s'est montré. »

Le fils de Louis-François : *Jean-Marie-François*, né en 1708, mort en 1745, semble avoir préféré la vie de Paris et de la cour de Versailles à l'existence effacée qu'un marquis pouvait mener dans ses domaines du pays de Morlaix. Au surplus, l'époque à laquelle il vécut n'est point de celles où des gentilhommes pouvaient jouir de l'impunité lorsqu'ils s'en prenaient sans motif à des manants, ou jouaient de l'épée avec trop de facilité. Il en est de même pour *Charles-Marie-Gabriel du Parc*, comte de Lézerdault, cousin au sixième degré du précédent, et son légataire. A la tête d'une fortune considérable, ce personnage — qui ne fut d'ailleurs jamais « marquis » — préféra certainement en jouir sous le ciel de l'Île-de-France, et, peut-être usé prématurément par une vie de plaisirs, ne vint au Guerrand que pour y mourir en 1769.

Les traits de mœurs livrés par les différentes plaintes dans lesquelles est cité le « marquis » reportant plutôt à la première moitié du XVII^e siècle, il ne reste qu'à nous retourner vers *Vincent du Parc*, père de *Louis-François*, premier titulaire du marquisat de Locomaria-Guerrand, né en 1607.

Comme il resta orphelin de père et de mère à l'âge de 20 ans, il est possible qu'une partie de sa jeunesse ait été quelque peu orageuse. Mais, à supposer qu'ils soient réels, ses frasques et ses méfaits ne peuvent s'être étalés sur une longue période, car la faveur de Richelieu lui valut d'être nommé enseigne, puis capitaine d'une compagnie de gens d'armes à la tête de laquelle il se montra au siège de La Rochelle (1627), à Trèves, à Mayence, à Corbie. Et c'est précisément la vaillance dont il fit preuve en ces occasions qui lui valut de voir sa terre du Guerrand érigée en marquisat par Louis XIII. Vincent n'avait donc pas le titre que lui donnent les chants populaires à l'époque où auraient pu se dérouler les faits qui y sont exposés.

Ceux-ci se placeraient-ils alors postérieurement au mariage du marquis (vers 1645) avec *Claude de Névet*, veuve de Gabriel de Goulaine, alors que Vincent du Pare était gouverneur de la place de Concarneau ? — C'est infiniment peu probable, car, en 1653, nous le voyons présider la noblesse aux États de Bretagne ; et on imagine difficilement que Nosseigneurs eussent désigné pour un tel honneur un homme dont le titre et les états militaires auraient été ternis par une réputation détestable.

Sa réputation devait, au contraire, être singulièrement flatteuse, si l'on en juge d'après l'empressement que les familles mettaient à rechercher son parrainage pour leurs enfants. J'ai relevé dans les registres paroissiaux de Plouigneau, commune limitrophe de Plouégat, son nom à l'acte de baptême de *Vincent*, fils de noble *Yves Aufroy* et de *Françoise de Kersulguen*, sieur et dame de Kerroeh (7 avril 1642) ; à celui de *Vincent*, fils d'*Yves Nouël* et de *Marie Le Flammanec*, seigneurs de Kermorvan (1^{er} juin 1646). Le 10 janvier 1656, en l'église de Saint-Mathieu, à Morlaix, il tenait encore sur les fonts baptismaux un troisième *Vincent*, fils de *Jonathan de Kergariou* et de *Renée Mauricette Le Goëz*. (1)

Prenons donc notre parti d'ignorer, jusqu'à ce qu'une découverte vienne opportunément jeter quelque lumière sur ce point obscur, l'exacte personnalité de celui qu'une douzaine de *gwerziou* désignent sans autre précision comme étant « Marquis de Guérand », et que les traditions du pays surnomment « ar Markiz ru » (le marquis rouge) ou « ar Markiz brün » (le marquis roux)...

Bibliographie du MARQUIS de GUERAND.

- E. Souvestre. *Les Derniers Bretons* (1836), t. II, pp. 275-284 : *Le Guerz du Cloarec de Laoudour*.
 Manuscrits Lédan. Biblioth. municip., Morlaix, t. II, pp. 496-503 : *Cloarec Laoudour*.
 Collect. de Penguern. Biblioth. Nat., t. 97, ff. 18-21 : *Cloarec Lambol*, t. III, ff. 273-276 : même titre ; t. 92, ff. 22-25 : *Cloarec an Anbout*.
 F.-M. Luzel. *Gwerziou*, t. II, pp. 466-470 : *Kloarek ann Ammour* ; pp. 472-482 : *Kloarek Lambaul* (2 vers.) ; pp. 484-488 : *Markizez Guerrand* ; pp. 490-492 : *Jannet Derrien*.
 G. Milin. *Bulletin de la Sté Académique de Brest*, 1865 : *Maro Markiz Gwerand*. Ce texte se retrouve dans le Ms. n° 3342 des Nouvelles acquisitions françaises, Biblioth. Nat., f° 55.
 H. de Kerbeuzec (Abbé Duine). *La Fin du Marquis de Guerrand*, in *Cojou Breiz*, pp. 33-46.

(1) L'acte de baptême énumère ainsi ses titres :
 « Haut et puissant Messire *Vincent du Pare*, chevalier marquis de Locmaria et du Guerrand, baron de Coatfree, Keradonnec, le Ponthou, Guerlisquin, St-Michel-en-Grève, vicomte de Trobodec et de Gurnuhel, Coatsaou, Beffou, Trogorre, Seigneur Chatelain des seigneuries de Bodister, de Plougasnou, Conseiller du Roy en ses Conseils et Maréchal de Camp en ses armées, etc. (Sa comière était : Noble et puissante dame *Catherine de Launay*, dame de Kerangoué, Coetmen, Korgadiou, Trévouézel, etc.).

- L. Le Guennec. *La Légende du Marquis de Guerrand*, in *Mélanges Loth*, pp. 145 et suiv.; reproduit dans le Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1928, pp. 15-35, sous le titre : *La Légende du Marquis de Guerrand et la Famille du Parc de Locmaria*, ainsi que dans *En Breiz-Izel autrefois*, pp. 169-185; *Le Fureteur breton*, t. VII, pp. 12-14.
- G. Le Jean. *Notice sur Plouégat-Guerrand*, in *L'Echo de Morlaix*, 1846.
- A. Le Braz. *Le Testament du Marquis*, in *Annales de Bretagne*, t. XIII, 1897-1898; *Vieilles Histoires du Pays Breton* : conte intitulé *Le Bâtard du Roi*; *Le Fureteur breton*, t. VI, *La Bohémienne de Plouégat*, pp. 215-217.
- Ch. Le Goffic. *Passions celtes*, conte : *Le Marquis rouge*, pp. 7-20.
- Abbé Guillerm et L. Herrieu. *Recueil de Mélodies bretonnes*, pp. 15-16 : *Annaik Calvé*.
- Abbé Guillerm. *Chants populaires bretons (...)*, pp. 177-184 : *Guerz ar C'hloarec yaouank*.

§ XXV. L'ORPHELIN de LANNION (pp. 322-325).

Le chant ainsi intitulé débute par ce vers : « En cette année mil-six-cent-quatre-vingt-treize ». Rien ne s'oppose à vrai dire à ce qu'un crime crapuleux commis par des « maltôtiers » à Lannion remonte à une telle date. Mais Emile Souvestre, qui en publia une version sous un autre titre dans les *Derniers Bretons* aurait noté celle de 1651, et son texte original, peut-être légèrement tronqué, ne différerait pas essentiellement de celui dont disposa La Villemarqué (lequel prétend l'avoir recueilli à Lannion même, alors que sa mère l'inscrivit sur ses Tables comme provenant d'« un étranger »). Mais, avec une touchante docilité, Souvestre décida d'accorder son violon avec celui de son confrère, si bien que dans la première réédition de son ouvrage (1843), la *guerz* adopta également le millésime donné dans le *Barzaz-Breiz*. Il ne crut cependant pas devoir, pour autant, changer en *Perrinaik* le nom de *Marianic*, qui était, dans la version recueillie par lui, celui de la jeune victime.

Quelques citations montreront le peu de cas qu'il faut faire de ce genre d'indications, tant il est rare de voir deux variantes d'une même pièce concorder de façon absolue lorsqu'elles contiennent une date ou un nom propre.

Au t. II de ses Manuscrits (Bibliothèque de Morlaix), probablement écrit avant 1830, Lédan a consigné une *Guerz Perrinaic ar Mignon* au premier vers de laquelle on trouve par inadvertance :

Ebarz ar bla mil eis cant unan ha daou ug'ent.

« En l'année mil huit cent-quarante et un » au lieu de *mil seiz cant unan ha daou ug'ent* « mil sept cent-quarante et un ».

Luzel, dont la version principale sur le même sujet : *Perrinaik ar Mignon*, parle d'un « malheur » qui serait arrivé l'année précédente (*'wit ar blou tremenet*), cite une variante qui, elle, nous trans-
porte en l'année 1546 !..